

La violence, l'intimidation et l'escalade répressive à l'égard des gilets jaunes et au-delà de tous les syndicalistes et militants qui défendent les intérêts des salariés suscitent de plus en plus un émoi considérable dans toutes les couches de la population.

A Paris le 1er mai, les cortèges syndicaux ont été la cible de charges des forces de police et certains manifestants ont été contraints de se réfugier à l'intérieur des murs de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, avant d'être accusés de l'avoir pris d'assaut !

Des manifestants qui défilent pacifiquement sont chaque samedi interpellés et arrêtés pour « rébellion », « outrage sur personnes dépositaires de l'autorité publique » ou « insulte au Président de la République » !

Samedi dernier à Nantes, un journaliste de CNEWS a même reçu un tir de LBD dans le ventre !

Jusqu'où le Président de la République et le gouvernement comptent-ils aller ?

Au lieu de prendre en compte les légitimes revendications des salariés et de la population, le Président de la République et le gouvernement mènent une campagne haineuse et une répression systématique contre les gilets jaunes, antisémites hier et assimilés aujourd'hui aux « casseurs ».

Campagne haineuse, mais aussi intimidation à l'égard de tous les syndicalistes et salariés qui osent revendiquer. C'est le cas à Pôle-Emploi (Saint-Herblain), au CHU de Nantes ou encore à l'encontre de professeurs des écoles en lutte pour l'abandon du projet de loi Blanquer.

La répression et l'intimidation ont bien entendu un contenu, celui de liquider coûte que coûte les conquêtes sociales pour répondre aux exigences du capital financier et de l'Union européenne.

L'Union départementale CGT-FO de Loire Atlantique condamne cette violence à l'encontre des manifestants et les propos de tous ceux qui justifient de telles violences. Elle soutient tous ceux qui manifestent pour faire valoir leurs revendications.

Elle revendique l'abrogation de la loi « anticasseurs » qui n'est en fait qu'une loi contre la liberté d'expression et de manifester.

Fait à Nantes, le 13 mai 2019